

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 09 juillet 2015**

OBJET

**11 – ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LE  
PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT GARAMBEAU**

N° 2015-07-11

NOMENCLATURE : 1/1/10

L'an deux mille quinze, le neuf juillet à dix-neuf heures et trente minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le deux juillet 2015, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

**Présents : 19**

**Votants : 28**

Alain ROYER, Catherine CADOU, Frédéric CHAPEAU, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Florence CABRESIN, Damien CLOUET, Magali LEMASSON, Michel RINCE, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL

**Pouvoirs : 9**

Gil RANNOU donne pouvoir à Alain ROYER  
Elisa DRION donne pouvoir à Marie-Madeleine REGNIER  
Jean-Claude SALAU donne pouvoir à Catherine CADOU  
Thierry GICQUEL donne pouvoir à Mickaël MENDES  
Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Damien CLOUET  
Yvon LERAT donne pouvoir à Frédéric CHAPEAU  
Soumaya BAHIRAEI donne pouvoir à Emmanuel RENOUX  
Alain BLANCHARD donne pouvoir à Jean-Pierre TUAL  
Joëlle CHESNAIS donne pouvoir à Martine MOREL

**Absent : 1**

Catherine RENAUDEAU

**Nombre de membres :**

en exercice.....29  
présents.....19  
ayant un pouvoir...9  
votants.....28

**Délibération**

**Rapporteur : Frédéric CHAPEAU**

Une procédure d'appel d'offres adaptée, en application de l'article 28 du code des marchés publics, a été lancée et publiée le 18 mai 2015. La date limite de remise des offres était fixée au mercredi 3 juin 2015.

Le groupe de travail Marchés s'est réuni le jeudi 4 juin 2015 pour l'ouverture des plis. Tous les lots, au nombre de 3, ont reçu des offres, soit un total de 11 soumissions. Après vérification des documents administratifs et du montant des offres pour chaque lot, les dossiers ont été transmis au Maître d'œuvre pour analyse.

Le groupe de travail Marchés s'est réuni à nouveau le jeudi 18 juin 2015 pour le choix des entreprises, suite à l'analyse des dossiers remis au maître d'œuvre le 4 juin 2015.

Concernant le lot n°2 – Postes de relevage, une seule entreprise a remis une offre. Considérant que les conditions de mise en concurrence étaient insuffisantes, il a été proposé de relancer la consultation pour ce lot.

Publié le 10/07/15

Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20150709-2015-07-09-DE11-  
DE  
Date de télétransmission : 10/07/2015  
Date de réception préfecture : 10/07/2015

Rappel des Estimations du Maître d'œuvre :

Lot n°1 – Réseaux : 1 889 516,04 € TTC

Lot n°3 – Contrôle de qualité d'exécution des ouvrages : 53 873,28 € TTC

A l'issue de la procédure, le groupe de travail propose de retenir les entreprises suivantes :

Lot n°1 – Réseaux : entreprise EHTP.....1 473 108,24 € TTC

Lot n°3 – Contrôle : entreprise HYDROSERVICES.....20 667,00 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 28 Voix pour décide :

- DE VALIDER le choix des entreprises retenues et les montants, comme suit :
  - Lot n°1 - Réseaux : entreprise EHTP.....1 473 108,24 € TTC ;
  - Lot n°3 - Contrôle : entreprise HYDROSERVICES.....20 667,00 € TTC.

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les marchés.

Pour extrait conforme,

Le 09 juillet 2015,

**Le Maire,  
Alain ROYER**

